

**Mairie de GATEY**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du**  
**27 septembre 2017**

L'an Deux Mil dix-sept, le 27 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames LACAILLE Isabelle et GONNET Marie-Claude, Messieurs, FORT Alain, LAPLACE Bruno, MAURON Bernard, LAHAYE Sébastien, PONCET Alain.

**ABSENTS** :

**SECRETAIRE** : Mme GONNET Marie-Claude.

### **I ACHAT D'UN BOIS**

Le conseil décide de ne pas donner suite à l'achat de la parcelle ZH 87 et annule la délibération prise lors du précédent conseil.

### **II REGLEMENT INTERIEUR PERISCOLAIRE**

Le conseil décide de facturer l'heure de garderie du mercredi midi sans repas 1 euro. Pour le troisième enfant d'une même famille inscrit à la cantine de Gatey, le repas sera facturé 4 euros.

### **III ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES**

Le conseil municipal étudie la demande de subvention et le bilan de l'APE. Il décide d'accorder la somme de 150 euros à cette association.

### **IV VIVONS GATEY**

Mme Le Maire fait le compte rendu de la réunion avec l'association « Vivons Gatey ». Après l'étude des devis et du bilan financier, à la majorité moins 1 voix, le conseil décide d'attribuer une subvention de 500 euros pour les travaux de mise aux normes de la salle associative.

Séance levée à 22h15

GATEY, le 27 septembre 2017.

